

# CALANQUE®

L'adjuvant multi-fonctions



Produit Utilisable en Agriculture Biologique conformément aux règlements CE 834/2007 et 889/2008. Contrôle Ecocert SA F-32600.

Utilisable sur toutes les cultures, CALANQUE® est un adjuvant multi-fonctions, qui optimise tous les traitements phytosanitaires. La technologie Terpènes de Pin, base de formulation de CALANQUE®, offre un gain d'efficacité pour les usages fongicides, herbicides, insecticides et régulateurs de croissance.

## CARACTÉRISTIQUES

La pulvérisation des produits systémiques, pénétrants et de contact est plus efficace et performante grâce à CALANQUE®. Formulé avec des alcools terpéniques, CALANQUE® est recommandé en agriculture biologique comme en agriculture conventionnelle. Compatible avec la plupart des solutions de protection des plantes et des engrais foliaires majeurs, CALANQUE® est un adjuvant facile d'emploi, qui améliore les traitements de protection grâce à sa mention « limitation de la dérive » et ses multiples fonctions.

- Favorise la rétention
- Optimise l'étalement
- Renforce la pénétration
- Améliore la compatibilité des mélanges
- Améliore la résistance au lessivage
- Diminue la mousse efficacement
- Réduit la dérive

## CONSEILS D'UTILISATION ET D'USAGE

### PRÉPARATION DE LA BOUILLIE DE PULVÉRISATION

Bien agiter la préparation avant utilisation. Remplir la cuve du pulvérisateur aux  $\frac{3}{4}$  d'eau. Verser en premier la quantité de CALANQUE® sous agitation dans la cuve. Verser ensuite les autres produits phytosanitaires sous agitation. Terminer ensuite le remplissage de la cuve avec de l'eau au volume requis tout en maintenant l'agitation. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application et pendant le transport.

## MÉLANGES EXTEMPORANÉS ET COMPATIBILITÉS

Les mélanges extemporanés doivent être mis conformément à la réglementation en vigueur. Effectuer un test de compatibilité préalablement à tout nouveau mélange.  
Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage.

## NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR ET GESTION DES FONDS DE CUVE

Avant chaque application, nettoyer soigneusement pour s'assurer qu'il ne reste aucun résidu de la préparation précédente. A la fin de chaque application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rame, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire et en utilisant un produit de nettoyage adapté.

## ÉLIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à une autre entreprise habilitée pour l'élimination des déchets dangereux.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

## TABLEAU DES USAGES

Culture de référence	Type de bouillie	Spécificité	Dose homologuée cultures hautes	Dose homologuée cultures basses	Dose homologuée sans spécification
Toutes cultures	fongicide	Mention « limitation de la dérive » Pour produit à action systémique, pénétrante et de contact	-	-	0,2L/hl (base 1000L/ha)
Toutes cultures	insecticide	Mention « limitation de la dérive » Pour produit à action systémique, pénétrante et de contact	-	-	0,2L/hl (base 1000L/ha)
Toutes cultures	herbicide	Mention « limitation de la dérive » Pour produit à action systémique, pénétrante et de contact	-	-	0,5L/hl
Toutes cultures	regulateurs de croissance	Mention « limitation de la dérive » Pour produit à action systémique, pénétrante et de contact	-	-	0,5L/hl

ACTION PIN décline toute responsabilité concernant l'utilisation de CALANQUE® aux autres usages non décrits dans le tableau des usages.

## ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Porter les protections individuelles préconisées pour l'utilisation de la préparation associée.

## COMPOSITION

**665 g/l**

d'alcools terpéniques

**EC**

concentré émulsionnable

**100 %**

d'origine végétale

## PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide limpide jaune clair

Odeur : Pin

pH à 20°C : 5,5 à 7,5

Solubilité dans l'eau : Dispersable facilement.

Stabilité : Stable jusqu'à -10°C

Biodégradabilité : Facilement biodégradable selon la méthode OCDE 301F

## HOMOLOGATION

AMM France : 7200313

Usage : Adjuvant pour bouillies herbicides, fongicides, insecticides et régulateurs de croissance

Doses homologuées :

- Herbicides et régulateurs de croissance : 0,5 L/hL
- Fongicides et insecticides : 0,2 L/hL

Mention « limitation de la dérive »

DRE : 24 heures

DAR : selon les préparations phytopharmaceutiques associées

ZNT aquatique : 5 mètres. Respecter la ZNT des préparations phytosanitaires associées.

Ecotoxicité : Non classé

Redevance sur pollutions diffuses : 0€/L

## CONDITIONNEMENT ET DONNÉES LOGISTIQUES



**BIDON  
DE 5L**

Code Article : 3150  
Gencod : 3 519220 031505  
Recyclage : ADIVALOR



**JERRYCAN  
DE 20L**

Code Article : 3151  
Gencod : 3 519220 031512  
Recyclage : ADIVALOR



**FÛT  
DE 120L**

Code Article : 3152  
Gencod : 3 519220 031529  
Recyclage : ADIVALOR

## MENTIONS LÉGALES

ACTION PIN – ZI de Cazalieu – CS 60030 - 40260 CASTETS – Tél : 05 58 55 07 00 – [www.action-pin.fr](http://www.action-pin.fr). CALANQUE®, AMM n° 7200313. Composition : 665 g/l alcools terpéniques. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter la fiche produit sur [www.helioterpen.fr](http://www.helioterpen.fr). Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Détenteur d'homologation : ACTION PIN. CALANQUE® est une marque déposée d'ACTION PIN.



ATTENTION. EUH208 Contient du dipentène. Peut produire une réaction allergique. EUH401 Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement. H319 Provoque une irritation sévère des yeux. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Eliminer le contenu / récipient par un collecteur ou un organisme agréé. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau ou supérieure si les conditions d'emploi de la préparation associée le nécessitent.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez : <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**